



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le :

SAMEDI 21 MARS 2026

A 10h00 AU CENTRE CULTUREL
RUE JEAN-BAPTISTE CLEMENT

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19 février 2026
2. Election du Maire
3. Détermination du nombre d'adjoints
4. Election des Adjoints
5. Lecture de la Charte de l'élu local
6. Délégations du Conseil municipal au Maire
7. Questions diverses

Le 17 mars 2026

Le Maire,
Michel LACOUX

